Zone UB1-Ambiance de secteur

Le côté est du Lac correspondant aux communes de Chrindrieux, Motz, Ruffieux et Serrière en Chautagne forment (excepté Motz) une conurbation. En effet, face à l'attractivité résidentielle passée, les noyaux anciens se sont dilués au profit d'une trame résidentielle marquée.
Les formes bâties sont relativement variées et cossues allant de la maison individuelle au petit collectif. Constructions traditionnelles et bâtis nouveaux coexistent: toits en deux pans, hauteur maximale en R+2.

Logement intermédiaire en R+1+C, toît à deux pans avec débords

Logement individuel en 2 pans avec croupes, R+1 et débord de toiture

Logement collectif en R+2+C

Logement individuel, toit en deux pans avec toiture en écaille et débord

Teintes et matériaux utilisés pour les toitures en rive est du Lac

Le débord de toiture est la norme

Couleur dominante des façades avec pierre de taille apparentes et teintes des bardages bois.